



Cartes et plans, une source pour l'historien Miroir de l'époque des rois absolus



Problématique

Cartes et plans peuvent –ils permettre de dresser le portrait de l'époque des rois absolus ?

UN PEU DE CONTEXTE

La carte, outil militaire et stratégique

Région frontalière rattachée à la France sous le règne de Louis XIV (en 1648 et, pour Strasbourg, en 1681), l'Alsace occupe depuis lors, sur le plan de la défense du territoire, une position éminemment stratégique.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la fréquence des campagnes militaires, et en particulier de la guerre de siège, valorise le métier d'ingénieur-militaire, dont le plus célèbre représentant reste Sébastien Le Prestre de Vauban. En 1691, la cartographie militaire bénéficie de la création du corps des « ingénieurs-géographes du roi », essentiellement employés aux fortifications ; ils occupent dès lors une place prépondérante dans le mouvement de **rationalisation** et **d'uniformisation** de la représentation du territoire.

L'ingénieur-géographe est chargé de la reconnaissance du terrain et dresse à ce titre les plans des camps et les itinéraires des troupes. Il est également responsable de la levée de cartes précises des régions situées à la frontière afin d'établir les documents utiles au bon déroulement des opérations militaires. Progressivement, ses compétences ne se cantonnent plus aux seules affaires militaires et ses travaux s'orientent vers les ouvrages du génie civil et d'urbanisme.

Le corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées, créé en 1716, est, pour sa part, chargé du tracé des voies de communications.

DOC 3-1

Projet d'attaque du terrain militaire du Polygone à Strasbourg, plume et lavis couleur

XVIII^e siècle, 44 x 71 cm, ADBR C 363/1.

Transcription de la partie droite du document (extrait)

Projet d'attaque du Polygone

A et B Bastions attaqués

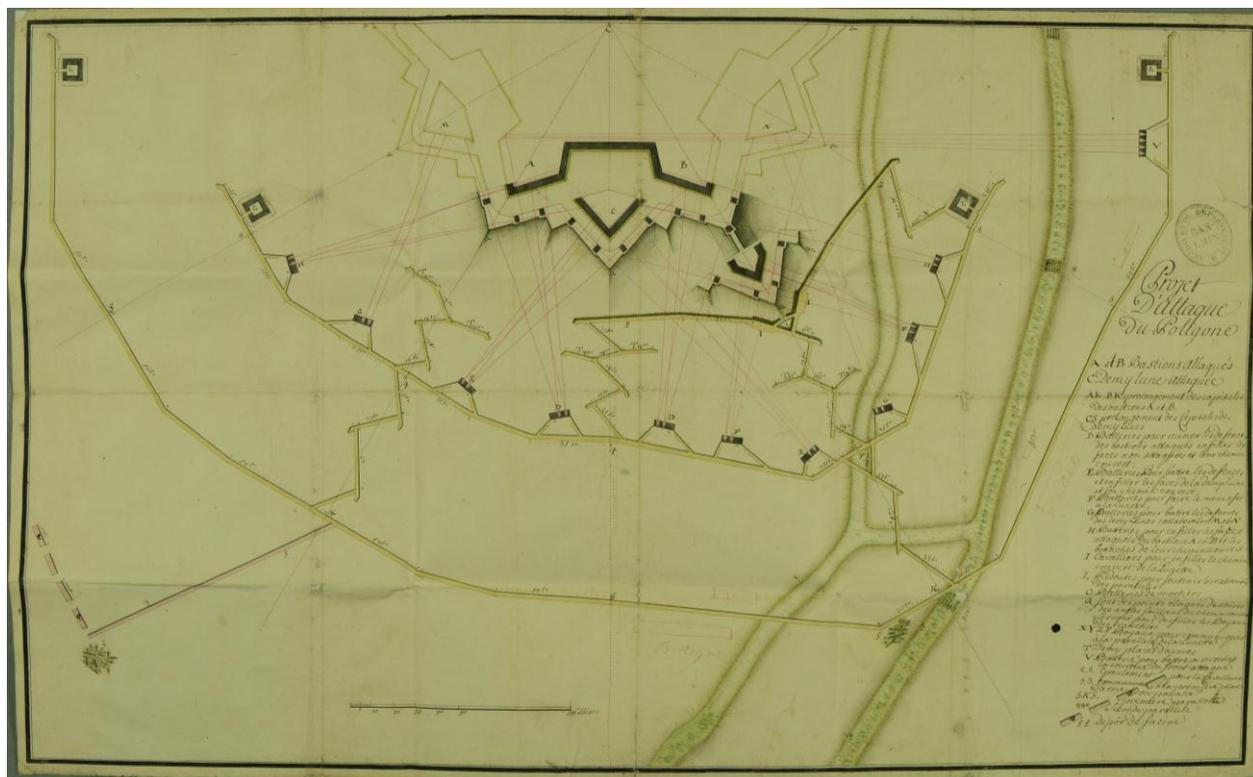
Demy lune attaquée

AK, BK prolongement des capitales des A et B
CS prolongement des capitales des demy lunes

D Batteries pour ruiner les défences des bastions attaqués
enfiller les faces non attaquées et leur chemin couvert

E Batteries pour battre les défences et enfiller les faces de la demyLune et son chemin couvert

F Batteries pour faire les mêmes effets à la Lunette (...)

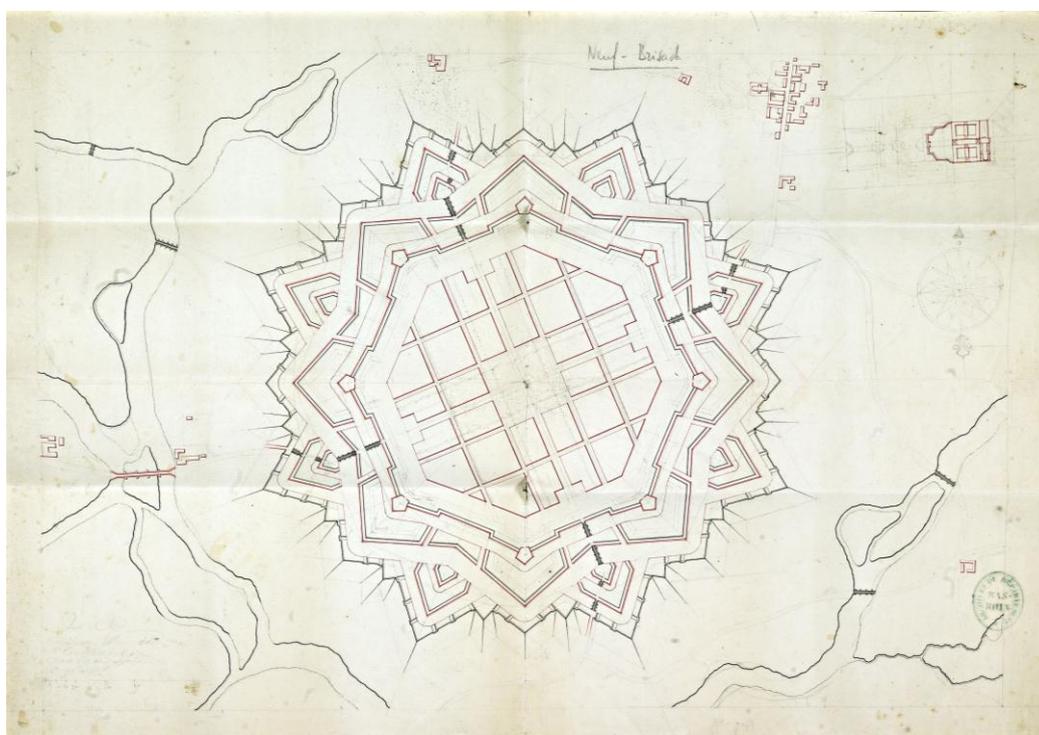


Les cartes militaires comportent souvent des mises en scène pour l'entraînement aux manœuvres ou des plans d'attaque...Ici, plusieurs rectangles portés au crayon rouge et indiquant des noms de régiments ("Bretagne", "Cadets") sont positionnés sur la feuille. Les lignes rouges montrent, quant à elles, ce qui semble être des angles d'attaque.

DOC 3-2

Plan inachevé de Neuf-Brisach, crayon et plume

XVIII^e siècle, 46,5 x 66 cm, ADBR C 510/2.

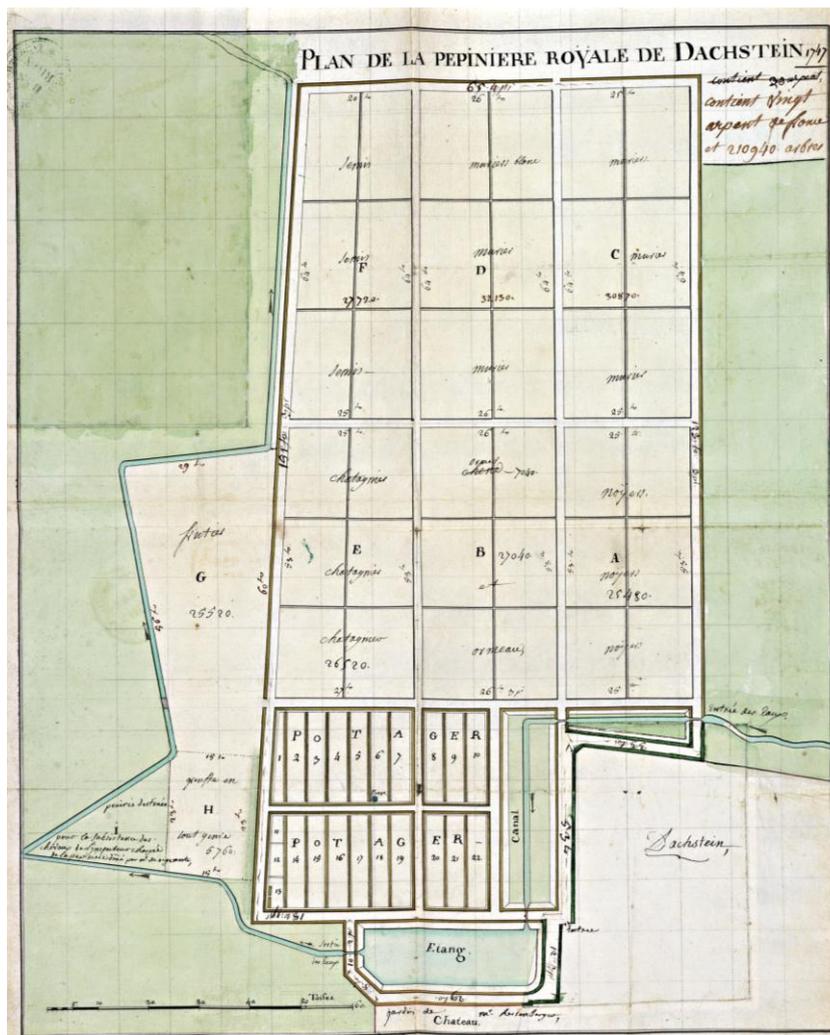


Le plan, en étoile, met en évidence l'architecture défensive de Neuf-Brisach. De nombreux éléments sont restés au crayon (rose des vents, bras d'eau, échelle ...), alors que d'autres (ville et bastions) sont déjà représentés à l'encre (encre noire de Chine et encre rouge).

DOC 3-3

Vue d'ensemble de la pépinière royale de Dachstein

1747, 48.5 x 41 cm, ADBR C 382 (pièce n°2/2).

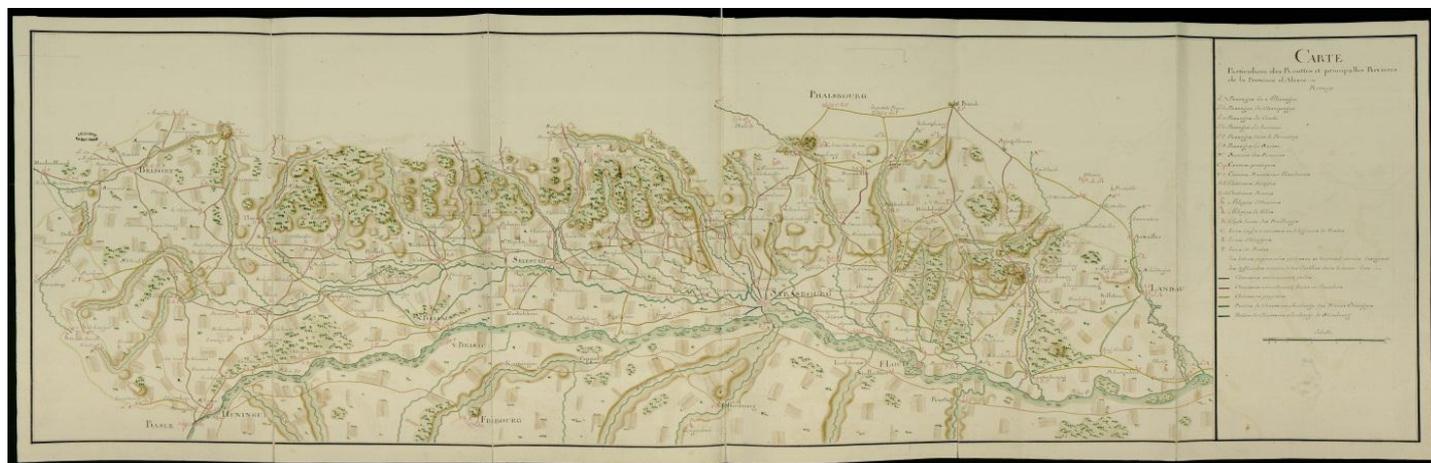


Réserve arboricole créée en 1742 par l'intendant d'Alsace Paul-Esprit Feydeau de Brou, la pépinière a pour fonction première de fournir en arbres les bordures des routes alsaciennes.

DOC 3-4

Carte des routes et principales rivières de la Province d'Alsace,

Vers 1752, extrait des *Mémoires sur la Province d'Alsace*, rédigés pendant l'intendance de Mégret de Sérilly (1750-1752), ADBR 4 J 2, 5 volumes, fonds de la famille de l'intendant Mégret de Sérilly



Au XVIII^e siècle, époque de grand développement routier, les Ponts et Chaussées distinguent les chemins selon les différentes communautés responsables par un **code de couleur** : bleu pour les routes du roi, noir pour les routes de postes entretenues

par les Etats, rouge pour les chemins de sénéchaussées, deux lignes rouges non remplies pour les chemins de diocèse, brun pour les chemins de communes exécutés à neuf, et jaune pour les chemins projetés.

l'instruction du 13 juin 1738 établit une **hiérarchie** très stricte entre les différentes voies de communication : les grandes routes devront faire 60 pieds de large ; les chemins de traverse, entre 20 et 22 pieds ; les routes et grands chemins, 48 pieds ; les chemins royaux, 36 pieds.

DOC 3-5

Projet de réparation de la digue à Haguenau, rompue à la suite d'un accident dont la nature est indéterminée, 1757, 24,3 x 75,5 cm, ADBR C 199/40 (fonds de l'intendance d'Alsace, affaires communales).



Transcription de la partie à droite du document

Profil sur la digue coté **F** (suivi de la coupe de profil)

Ce qui est lavé brun marque l'Etat ancien de la digue

A marque le repaïssissement qu'on doit avoir fait.

Ce qui est en jaune montre les terres jettées du cone renversé, en repaïssissement pour le soutenir.

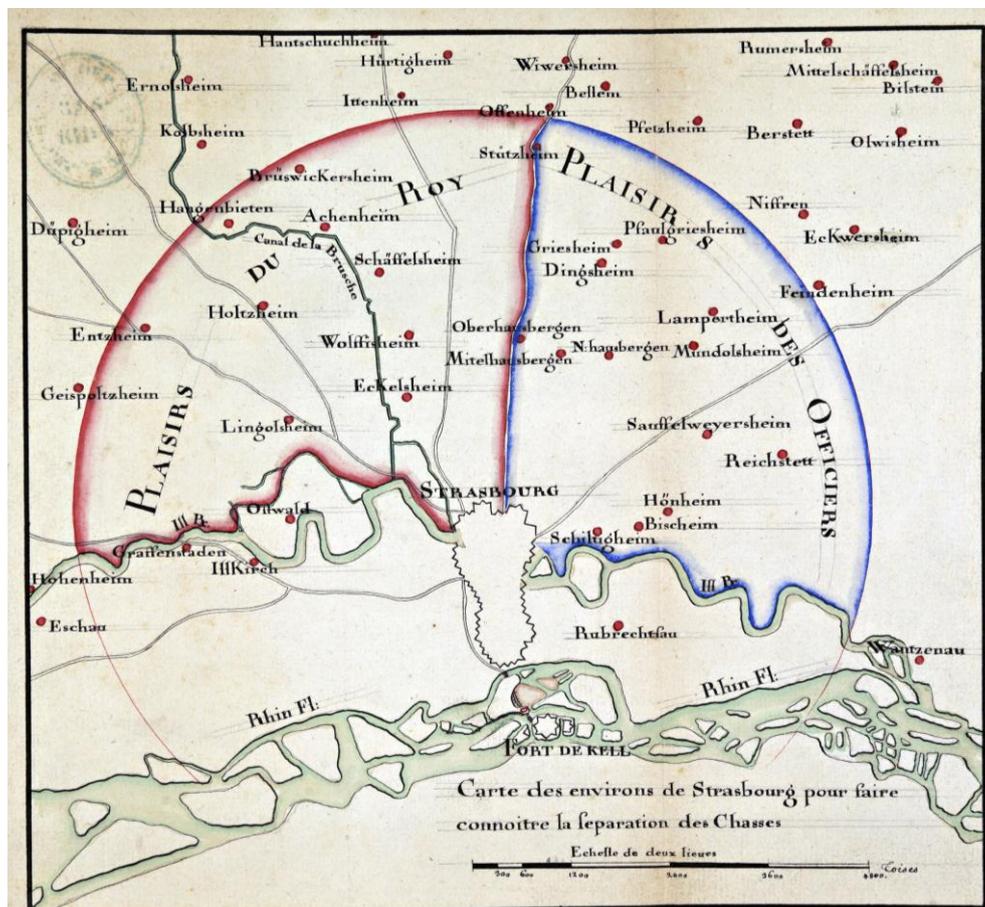
Ce qui est verd marque la glaise pour soutenir la maçonnerie en équilibre et la ménager.

Ce qui est rouge marque la blocailles en guise de maçonnerie pour empêcher les cours detaupes.

DOC 3-6

Carte des environs de Strasbourg pour faire connaître la séparation des chasses réservées au roi et aux officiers

1739, 27,5 x 29,5 cm, ADBR C 538/1.



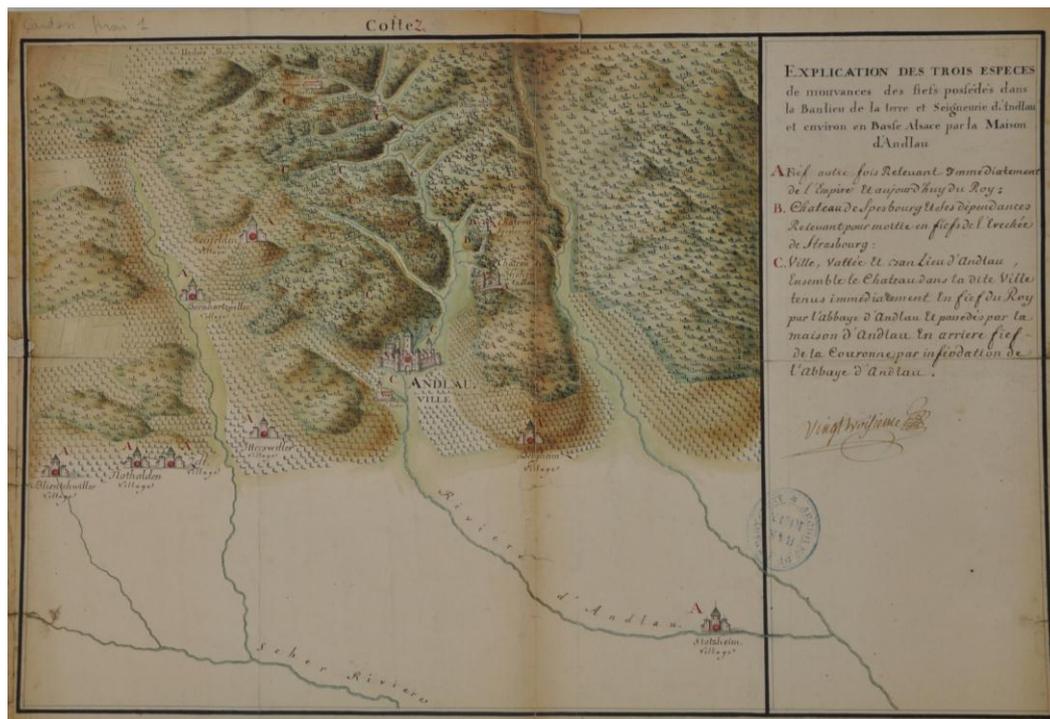
Commanditée par le maréchal de Broglie, cette carte des terrains de chasse aux environs de Strasbourg est annexée à un **mémoire** sur la séparation des chasses, demandant que des poteaux soient plantés.

Le **lavis** qui rehausse la carte lui confère un certain attrait. Le droit de chasse est, jusqu'à la Révolution française, un des privilèges ruraux de la noblesse.

Doc 3-7

Mouvances des fiefs de la seigneurie d'Andlau

XVIII^e siècle, 32 x 47,5 cm, ADBR C 266/98.



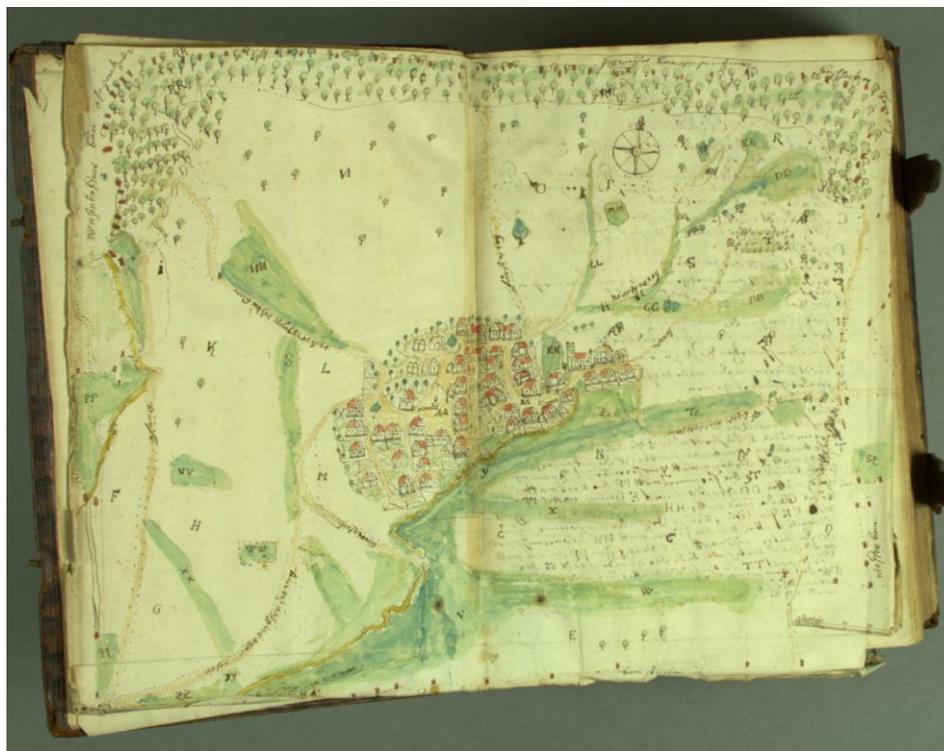
Ce plan représente les différents liens féodaux dont relèvent les biens et possessions de la famille d'Andlau dans la banlieue d'Andlau.

Le soin apporté à la représentation des bâtiments, qu'il s'agisse des châteaux d'Andlau et du Spesbourg, des remparts de la ville et de l'église Saint-André, ou encore de la scierie et de la **cense** anabaptiste, se retrouve aussi dans la précision avec laquelle l'étendue des vignobles et des forêts est dessinée.

Doc 3-8

Schillersdorf, terrier de 1725, page de garde aquarellée, avec plan vue du finage et du village

Extrait des fonds notariaux, ADBR 1 E 1 /118

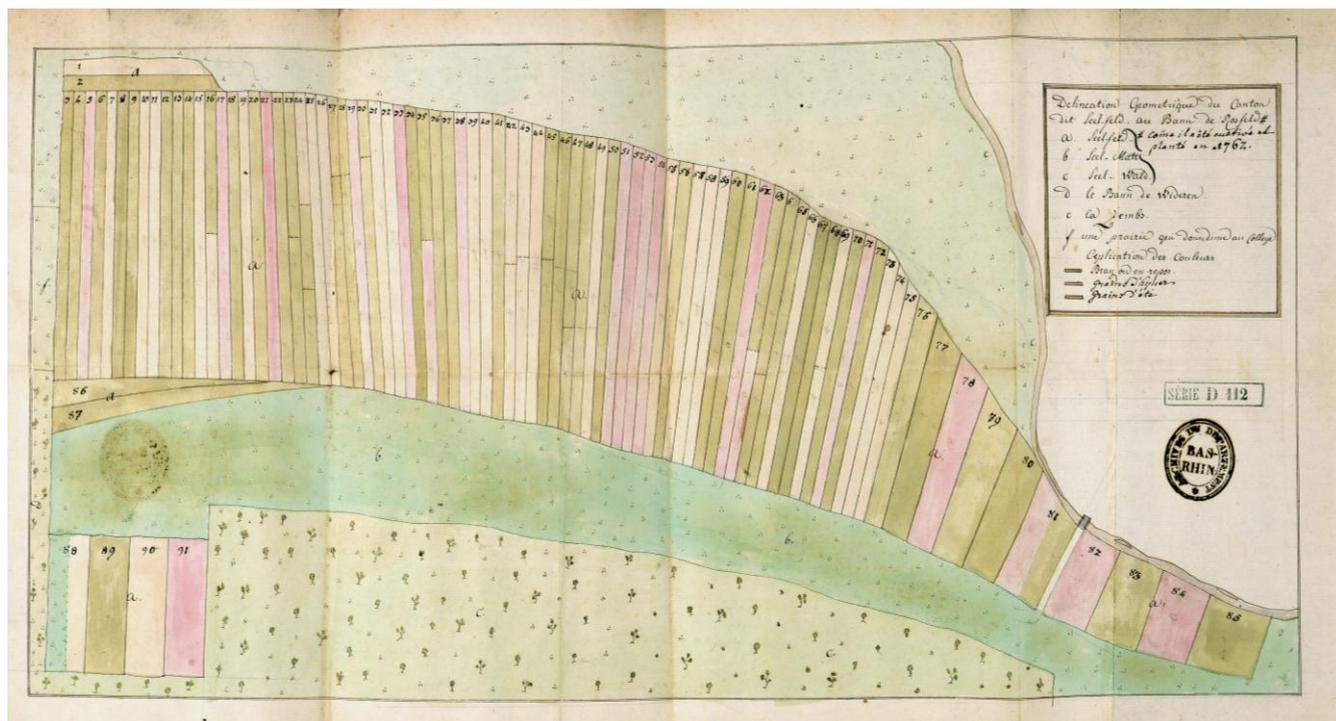


Terrier : registre contenant la description des terres et censives dépendant d'un seigneur. Sous l'Ancien régime, il doit en principe être renouvelé tous les vingt ou trente ans.

Au cours du XVIII^e siècle a lieu une grande vague de réfection des terriers, alors que les seigneurs cherchent à restaurer d'anciens droits seigneuriaux afin d'augmenter leurs revenus, entamés par les guerres (ce qu'on a appelé la « réaction seigneuriale ») : ils font alors compiler les actes attestant leurs droits dans les terriers, qui sont parfois illustrés de plans.

Le **plan terrier**, document sans grande rigueur topographique au départ, est une sorte de cadastre privé. Levé à la main et à l'encre, il donne les limites des chemins, rues et parcelles pour préciser les allégations dans des contestations territoriales ou pour localiser et définir les terres en vue d'impositions.

Les terriers sont supprimés par une loi de mars 1790.



Le découpage des parcelles, très géométrique, traduit une volonté d'exploitation systématique et rationnelle des ressources agricoles. La désignation par « saisons » des pièces de terres (« grains d'hiver », « grains d'été ») rappelle la permanence de l'alternance des cultures sous forme biennale (blés d'hiver et jachère, ici appelée « brag ») ou triennale (blés de printemps, blés d'hiver et jachère). Une accolade dans la légende précise que la situation présentée correspond à ce qui « a été cultivé en 1762 ».